

Accès à l'information

L'étendue du pays, sa population éparpillée, sa diversité ethnique, nos deux langues officielles et le caractère particulier des diverses régions, tout cela montre bien qu'il importe de considérer le pays comme un tout, et pas simplement comme la somme des différentes parties qui le composent. Par ailleurs, ces différences et diversités contribuent à la richesse du Canada, ce qui renforce notre identité particulière en tant que pays.

Depuis les quelques mois que j'assume les fonctions de ministre du Multiculturalisme, monsieur l'Orateur, j'ai beaucoup appris sur la diversité de notre pays. Peu de Canadiens comprennent, je pense, que la majorité des habitants des provinces des Prairies ne sont ni anglophones ni francophones. Bien des gens qui vivent dans d'autres régions du pays, dans des localités où se trouve une importante majorité de Canadiens d'une origine particulière, malheureusement, ne sont pas pleinement conscients de la diversité de notre pays, si ce n'est quelques-uns qui ont beaucoup voyagé.

Je tiens à dire qu'il est normal que des citoyens informés soient sceptiques à l'égard du gouvernement et désireux de l'améliorer tout en respectant, j'espère, nos institutions démocratiques. Les bons citoyens sont également tenus de chercher à comprendre les problèmes auxquels notre pays se heurte, afin de mieux juger les efforts faits par le gouvernement, quel que soit le parti qu'il représente, pour les résoudre. En retour, le gouvernement a le devoir d'aider ses ressortissants à le comprendre et aussi à être conscients du rôle qu'il joue pour promouvoir d'autres aspects de la citoyenneté—ce que nous appellerons sans honte l'amour du pays n'étant pas le moindre.

Si vous le permettez, monsieur l'Orateur, j'aimerais simplement revenir sur différents points soulignés cet après-midi par d'autres députés dans le cadre du débat sur ce bill important.

Plus tôt aujourd'hui un député néo-démocrate a critiqué le gouvernement—c'était, je crois, le député de Burnaby (M. Robinson)—parce que le droit d'accès à l'information n'est pas compris dans notre charte de droits et libertés. Je voudrais simplement faire remarquer que le ministre de la Justice (M. Chrétien) a affirmé très nettement au comité, et ses propos figurent au compte rendu, qu'il voulait que ce très important projet de loi soit adopté avant d'aller plus loin à cet égard. Cela est assurément possible.

On a signalé à maintes reprises que les Américains avaient donné le ton dans le domaine de l'accès à l'information. Je me contenterai de signaler que leur loi sur l'accès à l'information n'est pas inscrite dans leur constitution. Par ailleurs, la Suède a constitutionnalisé sa loi qui n'offre pas un aussi libre accès à l'information que la loi américaine.

Je voudrais également parler des remarques que faisait il y a quelques instants le député de Regina-Est (M. de Jong) qui semblait dans toutes ses critiques se pencher uniquement sur le passé. Ce projet de loi permet de recourir aux tribunaux et aux ombudsmen et ni le Parlement ni le gouvernement n'ont le dernier mot quand les droits personnels sont en cause.

J'aimerais relever certaines observations faites par le chef de l'opposition cet après-midi. Monsieur l'Orateur, le très honora-

ble député de Yellowhead (M. Clark) semble trouver beaucoup à redire à l'exemption qui permet de ne pas communiquer certains documents susceptibles de porter préjudice aux relations fédérales-provinciales. Encore une fois, je ferai simplement remarquer que le gouvernement s'est efforcé de rendre publics les sondages d'opinion et les renseignements que réclamait l'opposition. Mais en dernier ressort le gouvernement doit rendre des comptes aux protecteurs du citoyen et aux tribunaux lorsque les citoyens sont insatisfaits de la façon dont le gouvernement a répondu à leur demande d'information.

Le très honorable député de Yellowhead a également demandé cet après-midi ce que signifiait l'expression «État associé» qui figure à l'article 15 du bill. Je lui répondrai tout simplement qu'elle a la même signification qu'elle avait à l'article 15 de son bill.

Enfin, monsieur l'Orateur, en tant que journaliste temporairement à la retraite, mais qui pourrait reprendre sa profession et à titre de Canadien qui désire profondément que ses concitoyens apprennent à mieux apprécier leur pays et à s'intéresser aux questions dont discute notre Parlement, j'estime, comme tous les autres députés, que ce projet de loi est essentiel à l'avenir de notre pays.

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je commencerai mon intervention sur une note positive. Je crois que cette mesure législative depuis longtemps attendue augure bien de l'avenir. J'apprécie les hommages qui ont été rendus à certains députés à la Chambre et dont certains n'y siègent plus, qui se sont beaucoup occupés de cette question. Je félicite de leur objectivité les députés d'en face qui ont accordé une bonne partie du mérite de cette mesure à notre ami et collègue Ged Baldwin, l'ancien député de Peace River.

Des voix: Bravo!

M. MacKay: Si quelqu'un s'est jamais fait l'apôtre de la liberté d'information, c'était bien Ged Baldwin lorsqu'il poursuivait sa longue et incessante campagne en faveur de cette mesure législative.

● (2110)

Je suis persuadé que Ged Baldwin conviendra toutefois que ce projet de loi n'est rien de plus qu'un début prometteur. Les députés qui siègent ici depuis très longtemps se souviennent d'autres projets de loi que le gouvernement d'en face jugeait très importants et qu'il présentait avec grand éclat. Je pense à la loi sur la concurrence, à la loi sur les ressources en eau du Canada et à la loi sur le déplacement des lignes et sur les croisements de chemins de fer qui étaient toutes censées faire époque, mais qui n'ont jamais abouti à grand-chose.

Pour revenir à la situation existante, je veux signaler la très importante initiative prise dans ce projet de loi qui abroge l'article 41 de la loi sur la Cour fédérale. Il faut souligner à nouveau que la suppression de cet article, dont les parlementaires n'auront plus à tenir compte, représente une amélioration. J'ai appris cette disposition presque entièrement par cœur tant je la déteste. La voici: